KARATE OSHUKAI CANETOIS
Association loi 1901

Initiation Karate
Fiche d'inscription

INFO *Corinne GIOVANNAI*
06 10 90 83 47

2015 – 2016 **JUSQU'A 6 ANS**

***Nom de l'adhérent: Prénom :**
***Nom des parents de l'enfant :(ou tuteur) *années de pratique :**
***Né le :**
***Sexe :**
***Nationalité : votre e-mail : @**
***Adresse complète : VILLE :**
***Tel fixe : Tel portable :**
***Profession des parents :**
***Personne à prévenir en cas d'urgence :**
et téléphone :
***Médecin traitant et téléphone :**
***Cas particuliers, allergies ou**
Précisez :

ATTENTION, pour pouvoir pratiquer votre dossier doit être complet :
**certificat médical*
**2 enveloppes timbrées /adresse*
**1 photo d'identité (1ère année)*
**cotisations*
**cette fiche datée et signée*

IMPORTANT

Vous avez la possibilité de régler en plusieurs fois la cotisation. Etablissez vos chèques à l'ordre de « Karate Oshukai Canetois » à la date d'inscription, ne pas anti-dater les chèques. Remplissez l'échéancier, si vous ne pouvez régler en une seule fois. Joindre tous les chèques au dossier.
Les séances de karate se déroulent sans spectateur

COTISATION ANNUELLE : 130 euro (licence-assurance incluse)

Espèces : chèque :

Si vous n'habitez pas Canet supplément 8 € par famille
Si vous êtes plusieurs membres de la même famille moins 10 % sur le total - cotisations

REGLEMENT INTERIEUR :
*Le **certificat médical est obligatoire** et doit être fourni à l'inscription.. L'adhérent doit être attentif à ses aptitudes aux efforts physiques et doser l'intensité de son entraînement. Les séances se déroulent sans spectateurs. L'adhérent doit porter un kimono propre. Il est demandé à chacun, par hygiène, d'avoir les ongles des pieds et des mains propres et coupés. Par sécurité et respect de l'étiquette, le port des bijoux n'est pas accepté.*
L'attitude des pratiquants doit être convenable et mesurée. Toute agressivité verbale ou physique, toute dégradation sur les locaux, entraînera l'expulsion immédiate, sans donner lieu à aucun remboursement.
Il est interdit de fumer dans les locaux, et enceinte du club. L'association décline toute responsabilité en cas de perte ou disparition d'affaire personnelle. Il est conseillé de n'apporter aucun objet de valeur.
Les cotisations, ne sont ni transmissibles, ni rembour--sables. Les reports d'abonnement ne sont pas acceptés. L'adhésion au club entraîne l'acceptation du règlement intérieur, ainsi que le respect de ses modalités.

Si vous désirez régler en plusieurs fois :
ECHEANCIER :
Tous les chèques à la date d'inscription

CHEQUE N° 1 1er mois

CHEQUE N° 2 2ème mois

CHEQUE N° 3 3ème mois

A l'ordre de « karate Oshukai Canetois »

J'AUTORISE MON FILS OU MA FILLE A PRATIQUER LE KARATE.

Le : à :

Signature du pratiquant ou
SIGNATURE DES PARENTS :

S V P , remplir la fiche avec précision, merci .
KARATE OSHUKAI CANETOIS Tel: 06 10 90 83 47

Dojo, complexe municipal, colline des loisirs, Canet en Roussillon. Mercredi : 14h45 à 16h00